

Proposition du Conseil administratif du 17 janvier 2007 en vue de l'approbation des comptes de la saison 2005/2006 de la Fondation d'art dramatique de Genève.

Mesdames et Messieurs les conseillers,

Exposé des motifs

Nous vous présentons ci-après le compte rendu de la Fondation d'art dramatique de Genève (FAD) relatif aux comptes de la saison 2005/2006.

La FAD nous a transmis le rapport de l'organe de révision incluant les comptes pour la saison 2005/2006, qui se décompose comme suit: comptes annuels de l'état-major, du Théâtre de la Comédie et du Nouveau Théâtre de Poche. Les états financiers de la fondation ainsi que les rapports d'activités des Théâtres de la Comédie et de Poche et de l'état-major ont également été joints.

Les comptes ont été révisés par la fiduciaire Bonnefous et Cie SA, puis approuvés par le conseil de la FAD le 27 novembre 2006.

La Ville de Genève a versé une subvention ordinaire d'exploitation de 5 200 000 francs, des subventions directes aux théâtres à hauteur de 74 250 francs et des prestations en nature estimées à 744 528 francs, soit un total de 6 068 778 francs.

L'Etat de Genève a versé une subvention ordinaire d'exploitation de 2 250 000 francs et des subventions directes aux théâtres de 15 649 francs, soit un total de 2 265 649 francs.

Le montant total des subventions perçues par les théâtres s'élève à 8 340 827 francs.

L'excédent net de charges pour l'exercice 2005/2006 s'élève à - 258 771 francs. L'utilisation budgétée du fonds de réserve (fonds affectés) était de 118 000 francs et celle du compte «Donation Poche» de 10 000 francs. Il subsiste ainsi un déficit de 130 771 francs porté en diminution du fonds de réserve (fonds non affectés).

Le fonds de réserve se monte donc à 454 716 francs au 1^{er} juillet 2006. Le montant maximal autorisé s'élève à 1 350 000 francs, soit 18% des subventions ordinaires 2005/2006 de 7 500 000 francs.

Nous vous invitons à approuver les comptes de la saison 2005/2006, en votant le projet d'arrêté suivant:

PROJET D'ARRÊTÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL,

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article unique. – Le compte rendu de la Fondation d'art dramatique de Genève relatif aux comptes de la saison 2005/2006 ainsi que le rapport des contrôleurs aux comptes de l'exercice du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 sont approuvés.

Annexe: rapport de l'organe de révision et comptes annuels

**FONDATION D'ART DRAMATIQUE
DE GENEVE**

• • •

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
DU 16 NOVEMBRE 2006

COMPTES ANNUELS AU 30 JUIN 2006
(SAISON ARTISTIQUE 2005/2006)

• • •

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

Annexes :

1. Etats financiers FAD au 30 juin 2006.
2. Bilan détaillé par entité au 30 juin 2006.
3. Compte d'exploitation par entité 2005/2006.
4. Fonds de réserve au 30 juin 2006 (avec comparatif).

Ad B. J. 2~

BONNEFOUS

& Cie S.A.

PROUDHONNE - POCHÉ - 1911 - 1914

Rapport de l'organe de révision au
Conseil de fondation de la
**FONDATION D'ART DRAMATIQUE
DE GENEVE**

GENEVE

Genève, le 16 novembre 2006

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels de la FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE pour l'exercice 2005/2006 arrêté au 30 juin 2006.

Ces comptes comprennent les états financiers cumulés au 30 juin 2006 totalisant un excédent net de charges de **CHF - 258'771.--**. Ce déficit est financé par l'utilisation du Fonds de réserve (fonds affectés et fonds non affectés).

Ces états financiers correspondent au cumul:

- ❖ des comptes de l'Etat-Major de la Fondation,
- ❖ des comptes du Théâtre de la Comédie,
- ❖ des comptes du Théâtre de Poche.

Le chiffrage des prestations accordées par les Autorités subventionnantes a été communiqué par ces dernières. Les prestations accordées en nature se chiffrent à **CHF 423'996.--** pour la Comédie et à **CHF 320'531.--**, pour le Théâtre de Poche (se référer au fascicule des comptes combinés).

Par conséquent, la Fondation d'Art Dramatique satisfait aux obligations imposées par la loi du 7 octobre 1993, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1994, sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève (LGAF).

- | | |
|-----------------------|--|
| La Ville de Genève | a versé une subvention ordinaire d'exploitation de CHF 5'250'000.-- , des subventions directes aux Théâtres de CHF 74'250.-- et des prestations en nature estimées à CHF 744'528.-- , soit une prestation totale de CHF 6'068'778.-- . |
| L'Etat de Genève | a versé une subvention ordinaire de CHF 2'250'000.-- et des subventions directes aux Théâtres à concurrence de CHF 15'649.-- , soit une subvention totale de CHF 2'265'649.-- . |
| Actions intermittents | alimenté par la Ville, l'Etat de Genève et le Canton de Vaud, a versé CHF 6'400.-- . |

Ainsi, le montant total des subventions perçues par les Théâtres s'élève à **CHF 8'340'827.--**.

REPOUCHER



A ce montant de subventions de CHF 8'340'827.--, il faut ajouter les recettes directes des spectacles de CHF 4'551'170.-- puis soustraire le total des charges de CHF - 12'835'154.-- ainsi que celles d'investissements de CHF - 315'614.--.

On obtient pour l'exercice 2005/2006 un excédent de charges de CHF - 258'771.-- .
L'utilisation budgétée du Fonds de réserve (fonds affectés) était de CHF 118'000.-- et celle du compte Donation Poche de CHF 10'000.--.
Il subsiste ainsi un déficit de CHF - 130'771.-- porté en diminution du Fonds de réserve (fonds non affectés).

Le fonds de réserve se montera ainsi à CHF 454'716.-- au 1^{er} juillet 2006. Le montant maximum autorisé s'élève à CHF 1'350'000.--, soit 18% des subventions ordinaires 2005/2006 de CHF 7'500'000.--.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

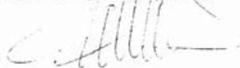
Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité, les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, aux règlements et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

En outre, nous confirmons que la Fondation d'Art Dramatique de Genève n'a pas reçu de dons au sens de l'art. 8 LIPP IV.

**SOCIETE DE CONTROLE ET
DE GESTION BONNEFOUS & CIE SA**
C. DUMONTHAY
Expert comptable diplômée



Fondation d'Art Dramatique
Genève

ETATS FINANCIERS FAD	2005/2006		2004/2005	
ACTIF				
Liquidités et placements	3'204'458	79%	2'117'769	73%
Réalisables et transitoires	302'874	8%	279'930	10%
Immobilisés	523'345	13%	503'581	17%
Total de l'actif	4'030'677	99%	2'901'280	100%
PASSIF				
Exigibles	2'562'100	65%	1'251'503	43%
Fonds affectés	1'013'861	25%	1'064'290	37%
Fonds Non affectés	454'716	11%	585'487	20%
Total du passif	4'030'677	101%	2'901'280	100%
PRODUITS				
Subventions	8'340'827	65%	8'106'919	69%
Recettes propres	4'551'170	35%	3'654'073	31%
Total des Produits	12'891'997	100%	11'760'992	100%
CHARGES				
Frais de personnel pour spectacles	4'603'364	36%	4'112'194	35%
Frais de locaux non administratifs	954'580	7%	1'003'776	9%
Frais directs des spectacles et promotion	3'146'289	24%	2'415'203	21%
Frais directs des spectacles	8'704'233	68%	7'531'173	64%
Frais de personnel administratifs et jetons	2'875'606	22%	2'903'733	25%
Frais de locaux administratifs	58'026	0%	58'026	0%
Frais d'administration, promotion, divers et amortissements	1'197'289	9%	1'221'672	10%
Frais administratifs	4'130'921	32%	4'183'431	36%
Total des charges	12'835'154	100%	11'714'604	100%
Excédent (Déficit) d'exploitation	56'843	0%	46'388	0%
Sièges Comédie	(150'000)	-1%	-	0%
Investissements	(165'614)	-1%	(139'925)	-1%
charges d'investissements	(315'614)	-2%	(139'925)	-1%
Excédent de charges	(258'771)	-2%	(93'537)	-1%
alors que l'utilisation budgétée (Fonds affectés) était de	128'000	1%	125'000	1%
Boni (Manco) sur Budget				
porté en augmentation (diminution) des fonds non affectés	(130'771)	-1%	31'462	0%

LD B P

Fondation d'Art Dramatique
Genève

BILAN						
ACTIF	Etat-Major	Comédie	Poche		2005/2006	2004/2005
Liquidités et placements	2'330'080	611'948	262'430	-	3'204'458	2'117'769
Réalisables	2'825	141'232	71'546	-	215'603	134'999
Actifs transitoires	880	82'701	3'690	-	87'271	144'931
Immobilisés	106'572	324'634	92'139	-	523'345	503'581
					-	
Total de l'actif	2'440'357	1'160'515	429'805	-	4'030'677	2'901'280
PASSIF						
Créanciers divers	-	363'770	193'531	(1'767)	555'534	607'200
Passifs transitoires	1'412'150	466'082	126'567	1'767	2'006'566	644'303
					-	-
Exigibles	1'412'150	829'852	320'098	-	2'562'100	1'251'503
Fonds d'investissements	106'572	234'400	92'139	-	433'111	400'457
Provision Renouvellement direction des théâtres	258'232	-	-	-	258'232	216'770
Donation Poche	282'518	-	-	-	282'518	319'063
Fonds de réserve, part attribuée à la saison suivante	40'000	-	-	-	40'000	128'000
Fonds affectés	687'322	234'400	92'139	-	1'013'861	1'064'290
Fonds de réserve non affecté	340'885	96'263	17'568	-	454'716	585'487
					-	-
Fonds Non affectés	340'885	96'263	17'568	-	454'716	585'487
Total du passif	2'440'357	1'160'515	429'805	-	4'030'677	2'901'280

LDB - J2

Fondation d'Art Dramatique
Genève

	Etat-Major	Comédie	Poche	2005/2006	2004/2005
PRODUITS					
Subvention Ville de Genève	5'250'000	-	-	5'250'000	5'250'000
Subvention Etat de Genève	2'250'000	-	-	2'250'000	1'956'000
Prestations en nature Ville de Genève	-	423'996	320'532	744'528	811'277
Autres subventions Ville de Genève	-	24'606	49'644	74'250	29'301
Autres subventions Etat de Genève	-	-	15'649	15'649	43'261
Autres subventions intermittents (Etat-Ville-Vaud)	-	6'400	-	6'400	17'080
Subventions exploitation attribuées aux théâtres	(7'330'600)	5'405'000	1'923'000	2'600	-
Subventions	169'400	5'860'002	2'308'825	2'600	8'340'827
Recettes entrées	-	756'175	307'588	1'063'763	1'218'872
Tournées, vente spectacles	-	-	55'360	55'360	225'451
Autres recettes des spectacles, coproductions	-	2'243'810	630'233	2'874'043	1'721'000
Recettes accessoires spectacles	-	18'731	47'818	66'549	67'965
Dons, sponsoring	50'000	151'883	171'431	(2'600)	370'714
Recettes diverses	16'580	66'961	37'200	-	217'802
Recettes directes des spectacles	66'580	3'237'560	1'249'630	(2'600)	4'551'170
Total des Produits	235'980	9'097'562	3'558'455	-	12'891'997
CHARGES					
Frais de personnel pour spectacles	-	2'770'179	1'833'185	4'603'364	4'112'194
Frais de locaux non administratifs	-	629'537	325'043	954'580	1'003'776
Frais directs des spectacles	-	2'399'129	317'071	2'716'200	2'033'473
Promotion des spectacles	-	246'972	183'117	430'089	381'730
Frais directs des spectacles	-	6'045'817	2'658'416	-	8'704'233
Frais de personnel administratifs	99'232	2'084'653	626'665	2'810'550	2'817'169
Renouvellement direction des théâtres	50'000	-	-	50'000	50'000
Jetons de présence	65'056	-	-	65'056	86'564
Frais de locaux administratifs	5'400	34'344	18'282	58'026	58'026
Frais de lancement de saison	-	323'821	77'793	401'614	396'772
Frais techniques	-	86'092	30'605	116'697	137'254
Frais d'administration	56'627	331'450	103'195	491'272	532'007
Charges (Produits) financières nettes	(1'313)	4'933	1'126	4'746	5'466
Amortissements	16'580	90'911	25'469	132'960	100'173
Frais administratifs	291'582	2'956'204	883'135	-	4'130'921
Total des charges	291'582	9'002'021	3'541'551	-	12'835'154
Excédent (Déficit) d'exploitation	(55'602)	95'541	16'904	-	56'843
Subvention d'investissements FAD	(167'000)	155'000	12'000	-	-
Sièges Comédie	(150'000)	-	-	(150'000)	-
Investissements	-	(154'278)	(11'336)	-	(139'925)
charges d'investissements	(317'000)	722	664	-	(315'614)
Excédent de charges couvert par fonds de réserve affectés	(372'602)	96'263	17'568	-	(93'537)
alors que l'utilisation budgétée (Fonds affectés) était de	128'000	-	-	128'000	125'000
Boni (Manco) sur Budget	-	-	-	-	-
porté en augmentation (diminution) des fonds non affectés	(244'602)	96'263	17'568	(130'771)	31'463

Handwritten signature and number 3

Fondation d'Art Dramatique
Genève

ETATS FINANCIERS FAD

FONDS DE RESERVE AU 30 JUIN	2006	2005
	CHF	CHF
Solde à nouveau au 1er juillet 2005	585'487	672'026
<u>Moins :</u>		
Utilisation saison 2006/2007 - 2005/2006, part affectée	0	(118'000)
<u>Moins</u>		
Utilisation du fonds de réserve pour couvrir le financement de la saison	(258'771)	(93'539)
Part du Fonds de réserve attribuée au budget de la saison, part affectée	118'000	125'000
Part de la Donation Poche attribuée au budget de la saison	10'000	0
	<u>(130'771)</u>	<u>31'461</u>
(Manco)/Boni sur budget porté en (diminution)/augmentation du Fonds de réserve, part non affectée		
Solde au 30 juin 2006	<u><u>454'716</u></u>	<u><u>585'487</u></u>

L'écart par rapport aux budgets votés s'analyse comme suit :

Etat-Major	(244'602)	(26'199)
Comédie	96'263	56'722
Poche	17'568	938
	<u>130'771</u>	<u>31'461</u>
(Manco)/Boni sur budget porté en (diminution)/augmentation du Fonds de réserve, part non affectée	(130'771)	31'461

Le Fonds de réserve est plafonné à 18% des subventions accordées par la Ville et l'Etat de Genève

Ainsi, au 30 juin 2006, le montant maximal s'élève à 18% de (subvention 2005/2006) soit CHF	7'500'000	7'206'000
	1'350'000	1'297'080